

N° 2022/O2/64

**Question orale déposée par Santa DUVAL
Au nom du groupe « Un Soffiu Novu »**

OBJET : BASE D'ACCUEIL DES MOYENS DE LUTTE AERIENS CONTRE LES INCENDIES.

Monsieur le Président,

Nous savons que si la Corse disposait sur le territoire insulaire de moyens de lutte aérien, le temps d'intervention serait bien moindre et pourrait être immédiat dès l'identification d'un départ de feu. Ce serait la meilleure garantie contre les propagations d'envergure.

Cela suppose d'engager une discussion avec la sécurité civile pour qu'en période estivale, des appareils soient stationnés dans l'île. Pour se faire, un site d'accueil doit être aménagé pour permettre le stationnement des hélicoptères bombardiers d'eau et des canadairs.

L'aérodrome de Tavoria remplit les conditions nécessaires et s'est déjà positionné en ce sens. Il dispose d'une piste de 1400 mètres revêtue qui s'étend sur 30 mètres de longueur, d'un bureau de piste, d'un bloc technique et de plusieurs aires de stationnement.

A l'inverse des aéroports commerciaux d'Ajaccio, Bastia, Calvi ou Figari, qui sont pris d'assaut en période estivale par une hausse importante du trafic de passagers, Tavoria peut se permettre d'assumer cette activité.

Aviation de loisir, d'affaire, parachutisme... L'aérodrome a connu une progression constante, à l'exception des années 2010 où un souci technique lié aux cuves de carburant a nui à la fréquentation pour des raisons d'approvisionnement.

Si l'on s'attache à réaliser les quelques aménagements nécessaires, le site pourrait accueillir durant la saison estivale les moyens aériens de la sécurité civile détachés en Corse par précaution, prévention et en vue d'une rapidité d'intervention maximale

puisque l'ensemble du territoire insulaire est à portée de vol en moins de 20 minutes.

Cette perspective d'implantation saisonnière, souhaitable et espérée, suppose que nous soyons prêts à l'accueillir.

Nous vous avons fait part de notre volonté de voir activé le comité de travail prévu dans la motion que notre groupe avait porté en octobre 2017 puis réitéré en février 2020. Les choses sont en train de se mettre en place avec des premières réunions. Nous souhaitons que la candidature de l'aérodrome de Tavarua soit étudiée sérieusement dans ce cadre visant à déboucher sur des propositions opérationnelles au plus vite.

Il est impératif que la Collectivité soit associée à la démarche pour que celle-ci aboutisse. Ce qui me conduit à solliciter publiquement votre position et je l'espère votre soutien.

Je vous remercie.